

Le Processus de Montréal sur les critères et les indicateurs de la conservation et de l'aménagement durable des forêts des régions tempérées et boréales

Intervention concernant les travaux du Groupe de travail du Processus de Montréal sur les critères et les indicateurs de la conservation et de l'aménagement durable des forêts des régions tempérées et boréales à la sixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF)

Le 13 février 2006
New York (États-Unis)

Monsieur le Président,

À titre de président actuel du Groupe de travail du Processus de Montréal sur les critères et les indicateurs de la conservation et de l'aménagement durable des forêts des régions tempérées et boréales, le Japon aimerait profiter de cette occasion pour prononcer une brève allocution au nom du Groupe de travail.

Depuis plus de dix ans, les pays membres du Groupe de travail du Processus de Montréal travaillent de concert et ont élaboré un cadre international de critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts, puis ils ont mesuré les indicateurs et présenté leurs premiers rapports nationaux.

Nos travaux se poursuivent, et d'autres pays se sont joints à nous en vue d'améliorer le cadre et de sensibiliser la collectivité internationale aux travaux du Processus de Montréal.

À cet égard, le Groupe de travail souhaite informer la FNUF-6 qu'il est en train d'examiner et de réviser les indicateurs. Nous invitons donc toutes les parties intéressées à prendre connaissance de l'ébauche des nouveaux indicateurs et à la commenter.

L'examen vise à accroître la pertinence des indicateurs pour l'aménagement durable des forêts et à mieux outiller les pays membres pour qu'ils puissent produire des rapports à cet égard. Le processus d'examen doit faciliter l'apport des intervenants et tenir compte des tendances mondiales en élaboration de critères et indicateurs et en production de rapports internationaux.

Lors de la FNUF-5, le Groupe de travail a informé le Forum qu'il comptait revoir les indicateurs. Nous avons également tenu un événement sur les moyens d'améliorer les indicateurs, de rehausser notre capacité de production de rapports, d'accroître la contribution de la science, et d'utiliser les critères et indicateurs comme outils plus efficaces de recherche stratégique.

Depuis la FNUF-5, les pays membres ont consulté leurs intervenants dans leur pays respectif et le Comité consultatif technique du Groupe de travail a organisé deux réunions intensives, une en Russie et l'autre au Chili, au cours desquelles les pays membres ont examiné et révisé les indicateurs. Il est maintenant possible de prendre connaissance de l'ébauche des nouveaux indicateurs.

Le Comité consultatif technique du Groupe de travail estime que les nouveaux indicateurs tiennent compte des valeurs et des préoccupations de la collectivité forestière des pays membres et qu'ils permettront de produire de meilleurs rapports. Mais nous désirons

obtenir les commentaires de la collectivité internationale et nous invitons les parties intéressées à prendre connaissance du projet de nouveaux indicateurs et à nous faire savoir s'il y a selon eux des omissions ou des points à revoir.

Des copies papier des nouveaux indicateurs se trouvent sur les tables de côté et M. Simon Bridge, du Comité consultatif technique, pourra rencontrer les parties intéressées les lundi 13 février et mardi 14 février. M. Bridge occupera le fauteuil du Canada, ici même, les 13 et 14 février durant la pause-repas, de 13 h à 15 h. Ceux qui souhaiteront pourront aussi lui demander une rencontre individuelle l'un ou l'autre jour. J'invite les parties intéressées à communiquer avec lui.

En mars, après avoir soigneusement étudié tous les commentaires reçus, le Comité consultatif technique finalisera la série d'indicateurs qu'il recommandera. En juillet 2006, le Groupe de travail se réunira à Sapporo, au Japon, pour approuver les nouveaux indicateurs recommandés.

J'aimerais également souligner que le Groupe de travail du Processus de Montréal collabore avec l'Organisation internationale des bois tropicaux, la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe, la FAO, et d'autres groupes qui s'intéressent aux indicateurs afin d'organiser un atelier international sur le processus des critères et indicateurs. L'atelier se tiendra en juin 2006, en Pologne, sous les auspices de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe. Dès que les organisateurs seront prêts, je suis sûr qu'ils vous fourniront de plus amples renseignements à propos de l'atelier. Ce sera un merveilleux exemple de l'esprit de collaboration qui règne entre les processus internationaux de C et I.

Je vous remercie.